



## Association du Hockey Mineur Chaudière-Ouest

(AHMCO)

Adresse siège social : 3030 route Lagueux  
Lévis (Québec) G6J 1K6

Casier postal : CP 38045 Succursale Saint-Étienne  
Lévis (Québec) G6J 1S2

**OBJET : INSCRIPTIONS DES JOUEURS ET DES JOUEUSES POUR LA SAISON 2019-2020**

Chers parents HUSKY,

Il est maintenant temps de procéder à l'inscription de votre ou de vos enfant(s) pour la saison à venir. Comme l'an dernier, l'inscription doit être complétée sur internet, sur le site de Hockey Canada, via les liens suivants :

**Hockey masculin:** <https://registration.hockeycanada.ca/registration/?ID=2055>

**Hockey féminin:** <https://registration.hockeycanada.ca/registration/?ID=11738>

### **SUIVRE LE TUTORIEL DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET POUR L'INSCRIPTION SUR LE SITE HCR**

Tous les joueurs Husky de toutes les catégories et niveaux (simple lettre, double lettre ou AAA) doivent s'inscrire via ces liens. Une fois que vous y avez accédé, vous devez ensuite entrer dans votre compte et compléter l'inscription de votre ou de vos enfant(s).

#### **Pour les nouveaux joueurs**

Pour ceux qui n'ont jamais joué, en plus de créer votre compte sur le site HCR, il faut remplir le formulaire des Husky disponible sur notre site web au [huskyco.com](http://huskyco.com) et nous fournir une preuve de résidence ainsi qu'une preuve d'âge. Ces deux derniers documents peuvent nous être transmis par la poste, au casier postal inscrit plus haut ou par courriel à [ahmco@hotmail.ca](mailto:ahmco@hotmail.ca).

**Cette année, trois modes de paiement sont maintenant à votre disposition :**

#### **DANS LE SITE HCR, COCHEZ AUTRE POUR PAIEMENT PAR ACCÈS D OU PAYPAL**

➤ **Par ACCES-D (Desjardins) :**

- I. Cliquer sur l'onglet « payer », pour ajouter la facture AHMCO, si celle-ci n'est pas déjà ajoutée;
- II. Cliquer sur l'onglet « ajouter une facture »;
- III. Ajouter le nom du fournisseur : **AHMCO**;
- IV. Cliquer sur « recherche »;
- V. Choisir : **AHMCO (Association du Hockey Mineur de Chaudière-Ouest) (QC)**
- VI. Cliquer sur « valider »;
- VII. Vous pouvez inscrire le descriptif dans le carré au-dessous (ex. Inscription et le nom de l'enfant)
- VIII. Cliquer de nouveau sur « valider »;
- IX. Lorsque la facture a été ajoutée, vous pouvez maintenant procéder au paiement

- X. Pour le paiement, vous devez inscrire dans le numéro de référence. Dans le cas présent, le numéro de référence est numérique, formé d'un nombre fixe de 10 chiffres correspondant au numéro de téléphone utilisé pour l'inscription du ou des joueurs. **Vous devez entrer le numéro de référence sans tirets, sans espaces.**

➤ **Via PAYPAL :**

Il vous est aussi possible de procéder au paiement via le site PAYPAL. Pour ce faire, utilisez l'adresse [ahmco.finances@gmail.com](mailto:ahmco.finances@gmail.com). **Prendre note que vous devrez ajouter un montant de 10 \$ au montant de votre versement pour couvrir les frais de la transaction via PAYPAL.** Si ce montant n'est pas inclus avec votre paiement, votre inscription ne sera pas valide jusqu'à ce qu'il ait été honoré.

Dans la section commentaires, inscrire la nature de votre paiement (INSCRIPTION AHMCO) ainsi que le nom des personnes dont l'inscription est couverte par votre versement.

➤ **Par CHÈQUE ou ARGENT :**

Faire par venir votre chèque ou votre argent à l'adresse suivante :

**AHMCO**  
**CP 38045 Succursale Saint-Étienne**  
**Lévis (Québec) G6J 1S2**

SVP, prendre soin d'inscrire sur votre chèque le nom des participants(tes) couvert(s) par votre paiement.

**CLASSIFICATION ET COÛT D'INSCRIPTION**

Catégories	Âges	Nés entre le	Inscription de base	Frais bandes de noms	Frais festivals et tournois	TOTAL
<b>PRÉ-NOVICE MAHG 1 MAHG 2</b>	4-5-6 ans	1 jan. 2015 au 31 déc. 2015 1 jan. 2014 au 31 déc. 2014 1 jan. 2013 au 31 déc. 2013	<b>280\$</b>	<b>N/A</b>	<b>70\$</b>	<b>350\$</b>
<b>NOVICE MAHG 3 MAHG 4</b>	7-8 ans	1 jan. 2012 au 31 déc. 2012 1 jan. 2011 au 31 déc. 2011	<b>325\$</b>	<b>10\$</b>	<b>DÉTERMINÉ EN DÉBUT DE SAISON</b>	<b>335\$</b>
<b>ATOME</b>	9-10 ans	1 jan. 2010 au 31 déc. 2010 1 jan. 2009 au 31 déc. 2009	<b>345\$</b>	<b>10\$</b>	<b>DÉTERMINÉ EN DÉBUT DE SAISON</b>	<b>355\$</b>
<b>PEE WEE</b>	11-12 ans	1 jan. 2008 au 31 déc. 2008 1 jan. 2007 au 31 déc. 2007	<b>355\$</b>	<b>10\$</b>	<b>DÉTERMINÉ EN DÉBUT DE SAISON</b>	<b>365\$</b>
<b>BANTAM</b>	13-14 ans	1 jan. 2006 au 31 déc. 2006 1 jan. 2005 au 31 déc. 2005	<b>355\$</b>	<b>10\$</b>	<b>DÉTERMINÉ EN DÉBUT DE SAISON</b>	<b>365\$</b>
<b>MIDGET</b>	15-16-17 ans	1 jan. 2004 au 31 déc. 2004 1 jan. 2003 au 31 déc. 2003 1 jan. 2002 au 31 déc. 2002	<b>365\$</b>	<b>10\$</b>	<b>DÉTERMINÉ EN DÉBUT DE SAISON</b>	<b>375\$</b>
<b>JUNIOR</b>	18-19-20 ans 21ans (max.4)	1 jan. 2001 au 31 déc. 2001 1 jan. 2000 au 31 déc. 2000 1 jan. 1999 au 31 déc. 1999 1 jan. 1998 au 31 déc. 1998	<b>380\$</b>	<b>10\$</b>	<b>DÉTERMINÉ EN DÉBUT DE SAISON</b>	<b>390\$</b>

**NOTE :** Comparativement à l'année dernière,

- les tarifs d'inscriptions sont majorés de 5\$ pour tous les membres en prévision de diverses augmentations de tarifs (glaces, arbitres, ligue) pour l'an prochain.
- un frais 10\$ est ajouté à tous les niveaux à partir des novices puisque dès l'an prochain, l'AHMCO a décidé de permettre la pose des noms sur le chandail des joueurs. Ainsi, suite à la fin de la période d'inscription, l'AHMCO va s'occuper de faire préparer les bandes de noms, pour s'assurer d'une uniformité à la grandeur de l'association, qui pourront ensuite être apposées dans le dos des chandails.

**CONDITIONS DIVERSES POUR LES NIVEAUX NOVICES À JUNIOR :**

- PÉRIODE D'INSCRIPTION DU 17 MAI AU 12 JUILLET 2019. AUCUNE INSCRIPTION N'EST OFFICIELLE SANS LE PAIEMENT REÇU EN ENTIER.
- PASSÉ CETTE DATE, IL SERA POSSIBLE DE S'INSCRIRE MOYENNANT UNE PÉNALITÉ DE 50 \$.
- RABAIS DE 50 \$ À PARTIR DU 3<sup>E</sup> ENFANT DE LA MÊME FAMILLE.
- UNE PÉNALITÉ DE 50 \$ SERA APPLICABLE DANS LE CAS D'UNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT APRÈS LE 14 JUILLET.
- AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS LE 15 SEPTEMBRE (SAUF EN CAS DE FORCE MAJEURE).
- EN VERTU DE RÈGLES ÉTABLIES PAR LA FQHG, L'ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR CHAUDIÈRE-OUEST ACCEPTE SEULEMENT LES ENFANTS QUI RÉSIDENT SUR SON TERRITOIRE SOIT : SAINT-ÉTIENNE, SAINT-RÉDEMPTEUR ET SAINT-NICOLAS.

**CONDITIONS DIVERSES POUR LES NIVEAUX MAHG :**

- LA PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR LES 4-5 ET 6 ANS (MAHG) EST OUVERTE JUSQU'AU 30 AOÛT 2019.
- LES PAIEMENTS COMPLETS DOIVENT ÊTRE REÇUS À LA DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS, AU PLUS TARD.
- RABAIS DE 50 \$ À PARTIR DU 3<sup>E</sup> ENFANT DE LA MÊME FAMILLE.
- AUCUN REMBOURSEMENT APRÈS LE 15 OCTOBRE (SAUF EN CAS DE FORCE MAJEURE).
- EN VERTU DE RÈGLES ÉTABLIES PAR LA FQHG, L'ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR CHAUDIÈRE-OUEST ACCEPTE SEULEMENT LES ENFANTS QUI RÉSIDENT SUR SON TERRITOIRE SOIT : SAINT-ÉTIENNE, SAINT-RÉDEMPTEUR ET SAINT-NICOLAS.

## **AUTRES FRAIS – CES FRAIS SERONT CONFIRMÉS AU DÉBUT DE LA SAISON**

- Frais de participation au camp double lettre (Atome à Midget).
- Prévoir des frais supplémentaires pour les joueurs qui s'aligneront dans les équipes double lettre (Atome à Midget).
- Frais additionnels pour les joueurs double lettre qui devront intégrer le programme de développement (Atome à Pee-Wee; Bantam et Midget à déterminer).
- Frais sur base volontaire pour la participation aux différents ateliers offerts par l'association (Novice à Bantam).
- Frais additionnels chargés par la participation de l'équipe de votre enfant aux différents tournois auxquels participera votre enfant (novice à junior).
- Les coûts pour la participation à trois festivals sont inclus dans le frais d'inscription total de la catégorie MAHG.

**POUR TOUTES DEMANDES D'INFORMATION, CONTACTER L'ASSOCIATION À L'ADRESSE COURRIEL SUIVANTE :**

**[ahmco@hotmail.ca](mailto:ahmco@hotmail.ca)**

**Le CA de L'AHMCO vous souhaite un bel été!**